



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Génie civil et construction en zone
intertropicale

de l'Université des Antilles et
de la Guyane - UAG

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Antilles-Guyane

Établissement déposant : Université des Antilles et de la Guyane - UAG

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Génie civil et construction en zone intertropicale

Secteur professionnel : SP3-Génie civil, construction, bois

Dénomination nationale : SP3-1 Génie civil et construction

Demande n° S3LP150009162

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Institut d'enseignement Supérieur de la Guyane (IESG), situé à Cayenne.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle a comme objectif principal de former des techniciens d'encadrement dans le domaine du génie civil pour les entreprises de bâtiment et de travaux publics, les collectivités territoriales et les bureaux d'études afin de combler le déficit d'encadrement dans ce domaine. La situation géographique propre à la Guyane et aux Antilles nécessite une prise en compte de facteurs locaux. La formation propose donc des enseignements propres à ces régions. Ouverte en 2000, elle se déroule à l'Institut d'enseignement supérieur de la Guyane, et est proposée en formation initiale.

La Guyane française, située dans le nord-est de l'Amérique du Sud, entre le Brésil et le Surinam, forme le plus vaste et le moins peuplé des départements français. Depuis plusieurs années, la Guyane affiche un taux d'accroissement naturel de la population d'environ 27 %. Cette explosion démographique s'accompagne immédiatement d'un besoin d'habitations individuelles et de logements collectifs, mais aussi d'infrastructures (hôpitaux, établissements scolaires, complexes sportifs, routes, ouvrages de franchissement, réseaux, stations de traitement des eaux,...) et de ressources en énergie. Pour répondre à cet urgent besoin, les organismes et les autorités ont entamés une politique particulièrement favorable aux marchés de la construction et de l'énergétique. Aussi, la formation de licence professionnelle *Génie civil et construction en zone intertropicale* est très appréciée par les professionnels de BTP installés en Guyane qui souffrent du manque de personnel d'encadrement dans le domaine du bâtiment et des travaux publics.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le programme des enseignements est bien conçu et permet de développer les compétences et les connaissances propres aux métiers visés. Le contenu pédagogique met l'accent sur les fondamentaux, développe les aspects liés à l'environnement professionnel et à la communication, et prend largement en compte les facteurs liés à la situation géographique : climat agressif, présence de la matière première bois, savoir-faire local empirique, ... Des projets tuteurés individuels qui s'appuient sur des études de cas déjà réalisées en entreprise ou en cours sont proposés aux étudiants sur un volume de 150 heures ; le stage, quant à lui, est de 16 semaines et se situe en fin de parcours pour optimiser les chances d'insertion dans la vie active. Les autres aspects professionnalisants décrits sont l'utilisation de logiciels pro et l'intervention de vacataires issus du secteur de la construction. La formation prévoit des dispositifs pédagogiques spécifiques pour accueillir des étudiants salariés, trois au cours des trois dernières années, dispense de cours, de contrôle continu, cursus sur deux ans.

Les effectifs sont compris entre 15 et 20 étudiants selon les promotions. Cette formation attire principalement des étudiants des Antilles et de la Guyane, titulaires d'un diplôme de BTS, 77 % en moyenne sur les trois dernières années, les autres étudiants viennent de formations universitaires générales L2, L3 et master (9 %), de DUT (6 %) ou sont salariés (6%). Contrairement à d'autres licences professionnelles, celle-ci accueille peu de DUT car il n'y a pas de département *Génie civil* à l'IUT de Kourou. Le ratio entre le nombre de candidats et les effectifs est de 1,2 ; ce qui laisse à penser qu'il n'y a pas ou peu de sélection et le taux d'abandon est relativement élevé : 23 % des inscrits.

Les étudiants s'insèrent sans difficulté dans des entreprises de la région, très souvent après leur stage, comme le montre le bon taux d'insertion (85 %), un mois après l'obtention du diplôme. A ce résultat satisfaisant s'ajoute la bonne adéquation entre la formation et le type d'emploi occupé. La spécialité répond bien aux besoins spécifiques des entreprises de la Guyane et des Antilles. Seulement une petite minorité des titulaires de la LP (0 à 15 % selon les années) tente une poursuite d'études en master professionnel *Génie civil*, en métropole.

La licence est en contact avec le milieu professionnel. Un professeur associé (PAST), gérant de bureau d'études ainsi que quatre ingénieurs et architectes sont impliqués dans la formation. Ils assurent des enseignements de construction en milieu tropical et de formation à l'environnement professionnel sur un volume horaire global de 50 %. Ils participent également aux soutenances de projet tuteuré et de stage en entreprise. Il n'y a pas de conventions, mais des liens forts ont été développés avec le CNES (Centre National d'Études Spatiales), et la quasi-totalité des entreprises implantées en Guyane. Ils sont toujours disponibles pour organiser des visites de chantiers. La formation participe également chaque année au prix d'excellence organisé par le groupe IMAGE BTP.

Le pilotage de la formation est assuré par deux Maîtres de conférences, un PAST, des professionnels et des intervenants extérieurs. Si l'équipe est tout à fait complémentaire, il est à noter qu'une très importante partie des enseignements généraux, 200 heures soit 90 %, est assurée par un seul et même enseignant-chercheur, ce qui pose la question de la diversité. L'encadrement paraît solide et à l'écoute des étudiants comme des professionnels puisque sont organisées trois fois par an des réunions de travail. Il n'y a pas de conseil de perfectionnement, mais la réunion de fin d'année, courant juin, tire le bilan de l'année écoulée, met en lumière les insuffisances et les satisfactions et tente de remédier aux problèmes, d'apporter des solutions pédagogiques innovantes pour l'année suivante. Concernant les difficultés de recrutement et le taux d'abandon élevé, il n'y a pas dans le dossier d'éléments qui permettent de savoir si le problème a été analysé et réfléchi en réunion et si des actions sont en cours. Par ailleurs, les résultats d'enquêtes de suivi de la formation sont peu nombreux : pas de données issues des enquêtes pilotées par la DGESIP, des résultats issus d'une enquête sur l'insertion professionnelle réalisée à la fin de la formation par le responsable, pas trace dans le dossier d'enquête de satisfaction des étudiants.

Enfin, la licence professionnelle *Génie civil et construction en zone intertropicale* s'inscrit dans l'offre de formation de l'IESG qui est une structure de taille moyenne de 1 800 étudiants. Dans des domaines proches, il y a dans cet établissement également une licence générale *Sciences pour l'ingénieur* et une licence professionnelle *Protection de l'environnement* qui compte deux options. Le dossier n'évoque pas de partenariats, de passerelles ou d'UE mutualisées. Par contre, dans la partie perspective est présentée comme projet l'établissement d'une convention de partenariat entre l'Université des Antilles et de la Guyane et le Centre régional Associé de Guyane du Conservatoire national des Arts et Métiers (CNAM) pour la mutualisation des équipements pédagogiques dédiés à la formation *Génie civil*.

- Points forts :

- Equipe pédagogique solide et professionnelle, mais restreinte.
- Programme et maquette pédagogique en adéquation avec le contexte local.
- Bon taux d'insertion.
- Accueil de salariés.



- Points faibles :
 - Sélectivité des candidatures délicate, au vue de leur faible nombre.
 - Taux d'abandon élevé.
 - Pas de mention d'évaluation de la formation par les étudiants.

- Recommandations pour l'établissement :

Il est recommandé de renforcer l'équipe de formation par d'autres universitaires et d'autres professionnels, par exemple en proposant des échanges ou mutualisations avec la LP *Protection de l'environnement* sur des thèmes tel que la prise en compte de l'environnement dans la construction.

Les liens avec le milieu professionnel devraient s'intensifier et il conviendrait d'analyser la question de l'attractivité de la formation, compte-tenu d'un nombre faible de candidatures.



Observations de l'établissement

Présidence

Dossier suivi par :

Antoine Delcroix

Fixe : 0590 48 33 83

Mobile : 0690 28 10 27

Mail : adelcroix@univ-ag.fr

**La Présidente de l'Université des Antilles
et de la Guyane**

A

**Monsieur le Président de l'AERES,
AERES,
20, rue de Vivienne,
75002 Paris**

Pointe-à-Pitre, le 8 septembre 2014

Nos réf. :

UAG-PRES/CMC/AD/DSA/N°2014 - 1312

Monsieur le Président,

Je vous prie de trouver ci-joint la réponse à l'évaluation de la **licence professionnelle Génie civil et construction (rapport : 9162)**.

Aucune erreur factuelle n'a été repérée sur le document initial. Par ailleurs, je n'ai pas remarques particulières à formuler quant aux observations formulées par monsieur Ouahcène Nait-Rabah, actuel responsable de ce diplôme.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président à l'assurance de mes salutations distinguées.



Corinne MENCE-CASTIER

Pièce jointe : observations du responsable de diplôme.

Licence Pro génie civil et construction en milieu intertropical
Dossier : S3LP150009162

Observations sur le rapport provisoire d'évaluation de l'AERES

Dans le rapport provisoire d'évaluation, il est mentionné que :

1 - le taux d'abandon est relativement élevé : 23 % des inscrits.

Ce taux est en réalité de 21% sur les 5 dernières années. Mais, le calcul n'est pas exact puisque sur les 21%, il y a des étudiants salariés qui n'abandonnent pas la formation mais qui ne passent pas systématiquement l'ensemble des examens sur une année. Pour nous, ils sont donc considérés défaillants sur l'année en cours. Pourtant l'année d'après, ils reviennent pour s'inscrire à d'autres matières. En moyenne, un étudiant salarié met 2 à 3 ans pour obtenir la licence. Toutefois, il nous arrive, également d'accepter des étudiants salariés qui s'inscrivent juste pour consolider leurs connaissances dans certains domaines sans pour autant chercher à obtenir le diplôme de licence.

Hormis les étudiants salariés, le taux **réel** d'abandon est donné sur le tableau ci-après sur les 5 dernières années.

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
Nombre d'inscrits pédagogiques	21	21	15	21	17
Nombre d'étudiants qui ont abandonné la formation	3	2	0	2	1
% d'abandon	14.29%	9.52%	0.00%	9.52%	5.88%

taux moyen d'abandon	8.42%
----------------------	-------

Nota : il est à signaler que la quasi-totalité des étudiants qui abandonnent la formation ne s'est jamais présentée au cours et n'est pas connue de l'équipe pédagogique.

2 - la licence professionnelle en génie-civil présente des difficultés de recrutement des étudiants.

Ce qui n'est pas tout à fait réel puisque nous avons chaque année, en moyenne, 20% de dossiers de candidatures non sélectionnés par la commission pédagogique. L'effectif a été limité, volontairement, entre 15 et 20 étudiants pour répondre, justement, aux observations de l'AERES lors de l'évaluation de 2010 qui nous recommande de réduire l'effectif (qui était de 24 étudiants avant 2010) pour ne pas saturer le marché de l'emploi.

Ouahcène NAIT-RABAH
 Responsable de la licence Professionnelle
 en Génie-civil et Construction en Zone intertropicale
 à l'Université des Antilles et de la Guyane